



COLLECTIF CONTRE L'IMPLANTATION D'HAMBREGIE

Communiqué du 07.06.2011

ZAC EUROPÔLE II : UNE GABEGIE D'ARGENT PUBLIC, AU PROFIT DE QUELQUES-UNS, METTANT EN CAUSE LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ, LES STATUTS DES PERSONNELS, CASSANT LA PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR !

Notre collectif réaffirme son opposition à la réalisation du projet Europôle II. Celui-ci est une véritable gabegie d'argent public. Une bagatelle de 52 millions d'Euros (prévus), donc pas moins de 1000 Euros par habitant de la CASC !!!

Tout cela pour un projet unique qu'est la centrale Hambregie, porté par un groupe privé 'Direct Energie' torpilleur du service public de l'électricité avec ses (quelque) 30 emplois (dans un statut et des garanties éloignées des standards de la profession) pour 40 hectares d'occupation, soit le quart de la surface totale ! Même si le reste de l'Europôle se remplissait, ce qui est loin d'être évident de nos jours, le ratio pour Hambregie resterait catastrophique. Le coût et la surface utilisés au regard du nombre d'emploi sont catastrophiques. A quelle PME du secteur a-t-on fait un tel pont d'or ? Scandaleux que tant d'argent public pour la réalisation de profits au service de quelques-uns !

Vouloir créer de l'emploi est certes louable, mais à ce prix intolérable !

A une époque où l'argent se fait rare et la pression fiscale forte, les citoyens ne peuvent que s'indigner face à de telles inepties. L'investissement se justifie d'autant moins qu'il y a encore de très nombreuses parcelles libres, notamment à Woustviller, pour lesquelles l'argent public a déjà été dépensé.

Et que dire de la destruction des surfaces agricoles, de la biodiversité ? Tant de surfaces disparaissent chaque année... pour donner naissance à des zones fantômes.

A ce jour, chacun sait que le développement économique futur reposera en grande partie sur les activités liées au développement durable (économie verte). Il est déplorable que nos élus de la CASC veuillent ancrer notre territoire dans le passé avec un projet d'arrière garde, condamnant les possibilités de diversification vers les domaines les plus créateurs d'emplois.

Quelle entreprise oeuvrant dans ces nouveaux domaines aura envie de s'installer à côté de la plus grosse centrale thermique de France... et de ses rejets ?

Si Hambregie est considéré pour les communicants locaux comme une locomotive pour l'Europôle II, les wagons à suivre, risquent de ne pas être plus propres.

Rappelons que le règlement du PLU de cette zone (Hambach et Willerwald) a été modifié en toute discrétion pour pouvoir accueillir des installations classées. La porte est donc ouverte aux entreprises... même très polluantes !

L'entêtement de certains élus de la CASC semble dominer dans ce dossier. L'opposition et les craintes des citoyens sont méprisées, mais un territoire ne peut se développer en faisant l'impasse sur les mobilisations citoyennes.

Au-delà des nombreux recours engagés contre Hambregie, ce projet pourrait ne jamais voir le jour, avec l'appui de la mobilisation comme l'intérêt général l'exige...

Notre collectif appelle tous les citoyens qui souhaitent manifester leur indignation contre Europôle II et/ou Hambregie à se joindre à la manifestation organisée par l'ADPSE le 13 juin prochain. Rendez-vous dès 12H pour une marche à partir de 14H30 au giratoire A4 de Hambach.